

# Aide à domicile : prévenir les AT et améliorer le confort des personnes aidées

**L'accompagnement à domicile et le confort des personnes aidées peuvent être facilités par des aides techniques. Mais ces aides sont méconnues et parfois anxiogènes pour ces personnes et leurs familles. Quelles sont-elles ? D'autres services existent-ils ? Posez les bonnes questions aux bonnes personnes !**

Réduire la pénibilité physique des intervenants à domicile et améliorer le confort des personnes aidées, tels sont les objectifs que se sont fixés le Conseil Général de l'Aisne, le SISAT<sup>1</sup>, le Clic<sup>2</sup> du Laonnois et Grand Laonnois et la Carsat Nord-Picardie (voir encadré " contacts " pour en savoir plus). C'est pourquoi ces acteurs ont organisé des réunions d'information sur les aides techniques utilisables principalement pour la mobilisation de la personne aidée dépendante. Les causes d'AT aujourd'hui dans le secteur de l'aide à domicile sont : manutentions (37 %), chutes de plain-pied (30%) et chutes de hauteur (8%) (chiffres 2011).

La méconnaissance de ces aides techniques (disques de transfert, sangles de transfert ou maintien, aides au redressement et à la verticalisation, etc.) concerne les personnes aidées et leurs familles mais également les différents acteurs de la prise en charge. Parmi ces acteurs : les

équipes médico-sociales du Conseil Général, les dirigeants, encadrants et intervenants des structures d'aide à domicile. Or faire en sorte que, dès le premier contact avec la personne aidée et sa famille jusqu'à la mise en place de la prestation, tous ces acteurs bénéficient des mêmes connaissances et tiennent le même discours permettrait de convaincre plus facilement les personnes aidées et leurs familles des apports bénéfiques de ces matériels.

Dans un premier temps, ce sont toutes les infirmières des équipes médico-sociales du Conseil Général de l'Aisne et les coordinatrices des Clic qui, le 20 mars 2012, ont pu découvrir, tester en situation et échanger sur les différentes aides techniques présentées. Ensuite, les 15 juin et 8 novembre 2012, ce fut au tour des représentants des structures d'aide à domicile du sud de l'Aisne

puis des environs de Laon.

Ces séances d'information animées par trois intervenants ont permis :

- d'apporter de l'information sur les différentes aides techniques existantes,
- de présenter les services que chaque partenaire peut proposer aux structures d'aide à domicile,
- de permettre aux participants de devenir des relais auprès des familles.

Il est prévu de reconduire ces séances d'information, alors tenez-vous au courant ! Comment ? Prenez contact avec un ou plusieurs de ces intervenants (voir encadré " contacts ")!

« La personne aidée doit sentir qu'elle est actrice de sa santé », « ne jamais la brusquer, poser des questions, parler, sans être trop intrusif », « avant le déplacement, inciter la personne aidée à regarder dans la direction dans laquelle va se faire le transfert »..., les conseils

*«La personne aidée doit sentir qu'elle est actrice de sa santé»*



et les échanges sont aussi à l'ordre du jour de ces réunions. La prise en charge n'est pas toujours simple pour les intervenants. Revenir sur les expériences diverses peut servir à prendre du recul, car les bonnes pratiques peuvent aussi être échangées entre structures d'aide à domicile. ■

## Contacts

**Mieux connaître les services et prendre contact :**

### Maryse Delditte

mdelditte@cg02.fr - Chef de Service personnes âgées à domicile à la Direction de la Solidarité du Conseil Général de l'Aisne, [www.aisne.com](http://www.aisne.com)

### Emmanuel Delecourt

emmanuel.delecourt@carsat-nordpicardie.fr  
Ingénieur-Conseil à la Carsat Nord-Picardie, [www.carsat-nordpicardie.fr](http://www.carsat-nordpicardie.fr)

### Frédéric Laurent

f.laurent@sisat.org - Ergonome et formateur PRAP au Service Interprofessionnel de Santé Au Travail du sud de l'Aisne (SISAT), [www.sisat.org](http://www.sisat.org)

### Sophie Pollet

spolletclic@orange.fr - Ergothérapeute au Comité Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Laonnois et grand Laonnois

### Véronique Wysomirski

veronique.wysomirski@mt02.org - Formatrice PRAP à la Médecine du Travail de l'Aisne (MTA), [www.mt02.org](http://www.mt02.org)

rapeutes travaillent beaucoup sur les gestes de la vie quotidienne, les repas, les transferts et les déplacements dans la maison. Ils peuvent aider en conseillant également sur des aides techniques ou sur l'aménagement du domicile, dans des situations de maintien à domicile. ■

## Mais alors, quels services pour quels acteurs ?

**Pour le SISAT : les formations PRAP et CPS.** C'est-à-dire ? Totalement intégrée à la démarche de prévention de l'entreprise, la formation-action des collaborateurs à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) poursuit trois objectifs : connaître les risques de son métier, observer et analyser sa situation de travail et enfin participer à la maîtrise du risque.

La formation CPS (certificat de prévention secours) Intervenant à domicile vise à rendre tout intervenant à domicile, aidant ou soignant, capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable ac-

teur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail et de la qualité de l'aide, des soins et de la sécurité des personnes à mobilité réduite. Le SISAT est en la matière habilité par le Réseau Prévention (Assurance Maladie Risques Professionnels - INRS) sur cette formation.

### Pour la Carsat : les aides financières et les formations.

Mais encore ? Au travers de son AFS (aide financière simplifiée, voir page 8) Aide et soin à domicile, la Carsat peut financer sous conditions des investissements tels que drap de glissement, barre latérale de redressement, appareil de verticalisation et de transfert pivo-

tant, etc. Attention, c'est bien évidemment la structure qui est aidée financièrement, pas la personne prise en charge ! Les services des différents acteurs sont liés puisque l'attribution de cette aide est, entre autres conditions, assujettie à une obligation de formation CPS. Par ailleurs, quatre formations spécifiques au secteur de l'aide à domicile sont proposées dans le catalogue 2013 de l'offre de formation de la Carsat.

**Pour le Clic : l'ergothérapeute.** Et donc ? L'ergothérapie est une discipline paramédicale, visant à développer ou maintenir l'autonomie et l'indépendance d'une personne en situation de handicap. Les ergothé-

<sup>1</sup> Service Interprofessionnel de Santé au Travail Sud Aisne

<sup>2</sup> Centre local d'information et de coordination